

anormal de nos importations, tient simplement au fait que nous ne produisons pas au Canada de nombreux articles que nous importons de l'étranger. Or, la plupart d'entre eux pourraient être fabriqués ici au Canada. Parce qu'il n'en est pas ainsi, nous sommes actuellement dans une crise financière au chapitre de la balance des paiements. Certes, l'honorable député conviendra avec moi qu'il n'y a pas de problème en ce qui concerne nos ressources, tant humaines que matérielles. Nous possédons la plupart des ressources matérielles et, à mon avis, nous possédons certaines des meilleures ressources humaines au monde. Il n'y a pas de problème non plus en ce qui concerne les capitaux de production, car nous avons plus de huit milliards de dollars de capitaux dans nos banques d'épargne et nos sociétés de fiducie, qui accumulent...

**Une voix:** De la poussière.

**M. Thompson:** Oui, de la poussière. Et ce capital ne rapporte qu'à peu près la moitié de ce qu'il pourrait rapporter s'il était appliqué à la production et à la mise en valeur de nos ressources. Une des raisons qui expliquent cette situation, c'est tout simplement qu'il est plus avantageux de placer des capitaux dans les déficits de nos gouvernements, à des taux garantis, qu'il ne le serait de mettre en valeur nos propres ressources. Voilà ce qui ne va pas dans notre économie, actuellement. Nous sommes liés à un régime de financement déficitaire.

Je dirai au chef du parti de l'honorable député que si l'avenir de notre pays dépend de plus de déficits, il y a quelque chose qui ne va pas chez le peuple canadien et chez ceux qui, dans cette enceinte, parlent de cette façon. Ce dont nous avons aussi besoin, c'est une réforme fiscale—la suppression des impôts qui restreignent notre crédit, afin que nous puissions aller de l'avant et mettre en valeur nos propres ressources, fabriquer les produits que nous importons et que nous pourrions utiliser en bien plus grande quantité que ce n'est le cas présentement.

**M. Berger:** L'honorable député a mentionné les stimulants fiscaux et c'est pourquoi je lui ai posé cette question. Mais, dans sa réponse, il a employé l'expression «réforme fiscale». Je voulais savoir s'il songeait lui-même à certains stimulants fiscaux, à certaines mesures précises sous forme de réforme fiscale qui, selon lui, pourrait corriger la situation qu'il a si bien décrite. Je crois comprendre, d'après sa réponse, qu'il n'a rien de précis à proposer à ce propos.

**M. Thompson:** Si l'honorable député veut bien prendre le temps de lire le programme...

**M. le président suppléant:** Je regrette d'interrompre l'honorable député mais, à mon avis, la question qu'a posée l'honorable député de Vancouver-Burrard dépasse de beaucoup les cadres mêmes de la résolution. C'est pourquoi je demande à l'honorable député de Red-Deer de réserver sa réponse pour une autre occasion.

**M. Thompson:** J'allais tout simplement dire que si l'honorable député veut bien lire le programme que nous avons présenté au cours des dernières élections, il trouvera la réponse.

**M. le président suppléant:** La parole est au député de Port-Arthur.

**Une voix:** Encore une fois.

**M. Fisher:** Je vous remercie, monsieur le président. Je suis fort honoré de l'interpellation. J'essayais d'en repérer l'auteur.

Ces histoires de conseil conseillent apparemment le sommeil au député de Red-Deer. J'allais justement relever quelque chose qui s'est produit à la Chambre et qui constitue une innovation presque révolutionnaire. Je pense que le ministre et d'autres représentants voudront s'associer à moi pour féliciter les députés d'Essex-Est, d'Algoma-Est et de Bonavista-Twillingate pour avoir donné le premier indice du programme d'organisation du parti libéral qu'on nous ait fourni depuis longtemps à la Chambre. Enfin, ils ont fait parler en premier lieu un député libéral de l'arrière-ban. L'affaire commande des félicitations: c'est le premier indice montrant que l'esprit d'organisation s'est étendu au comité du parti libéral.

L'attitude que le ministre a adoptée en l'occurrence me remet en mémoire un problème que j'ai eu il y a quelques années alors que j'essayais de rédiger une dissertation sur l'attrait qu'exerce le football sur les masses. J'ai fait venir, des États-Unis, une thèse de doctorat sur les rapports entre le football et la foule. C'était une longue thèse, bien rédigée et bien documentée, qui se résumait à ceci: ce ne sont vraiment pas les équipes de football qui exercent l'emprise sur les foules, mais plutôt les chefs de claue.

A bien des égards, cela me fait penser à l'attitude du ministre du commerce. Il semble certes être le chef de claue, et s'imagine que les efforts du chef de claue comptent beaucoup plus que les équipes elles-mêmes, qui sont, en l'occurrence, le patronat et le salariat. J'espère qu'il ne se contentera pas du rôle de chef de claue à l'avenir, en ce qui regarde le problème qui nous occupe.

J'ai écouté avec intérêt l'intervention du député d'Hamilton-Est. Celle-ci se résume à ceci: il aimerait voir M. Claude Jodoin réintégrer le Conseil. Mais Claude y répugne quelque peu. Je crois bien deviner quelle en